

RÉUNION DU CONSEIL 4 DÉCEMBRE 2023

Lundi, le 4^e jour du mois de décembre 2023, une séance extraordinaire des membres du conseil de la Municipalité de Saint-Prosper-de-Champlain est tenue à la salle Honoré-Lacerte (371, rue de l'Église, Saint-Prosper-de-Champlain), à compter de 18 heures 30, à laquelle sont présents :

Mme Amélie Caron, conseillère;
Mme Chantal Dansereau, conseillère;
M. Christian Raby, conseiller;
Mme France Bédard, mairesse;
Mme Line Toupin, conseillère;
M. Patrice Moore, conseiller;
Un poste vacant.

Formant quorum sous la présidence de la mairesse France Bédard.

ASSISTAIT ÉGALEMENT À LA RÉUNION

La directrice générale et greffière-trésorière, Mme Sandra Turcotte.

1. OUVERTURE DE LA SÉANCE

2. PRÉSENTATION DE L'ORDRE DU JOUR

1. Ouverture de la séance
2. Présentation de l'ordre du jour
3. Affaires nouvelles
 - 3.1. Adoption du budget 2024 et du plan triennal
4. Période de questions relatives aux sujets de la séance
5. Clôture de la séance

3. AFFAIRES NOUVELLES

2023-12-129

3.1 ADOPTION DU BUDGET 2024 ET DU PLAN TRIENNAL

CONSIDÉRANT les séances d'étude que les membres du Conseil municipal de la Municipalité de Saint-Prosper-de-Champlain ont tenues afin d'élaborer les prévisions budgétaires pour l'année 2024;

POUR CES MOTIFS, il est proposé par Chantal Dansereau et résolu à la majorité des voix des conseillers :

QUE les prévisions budgétaires pour l'année 2024 soient approuvées et adoptées telles que présentées à l'annexe joint au présent procès-verbal ainsi que le plan triennal également annexé au procès-verbal.

Deux (2) votes contre.

Vote demandé par France Bédard

Adoptée

4. PÉRIODE DE QUESTIONS RELATIVES AUX SUJETS DE LA SÉANCE

5. **2023-12-130**
CLÔTURE DE LA SÉANCE

Il est proposé par Amélie Caron et résolu à l'unanimité des voix des conseillers :

DE clore la séance à 18h35.

Vote demandé par France Bédard

Adoptée

En signant ce procès-verbal, le maire atteste qu'il est réputé avoir signé toutes les résolutions de ce procès-verbal.

France Bédard
Mairesse

Sandra Turcotte
Directrice générale et greffière-
trésorière